

Série «We are family» →

La police, une histoire de famille

Markus Nobs, le rédacteur en langue allemande de *police*, a eu l'idée de rencontrer des gens qui sont de la même famille et qui ont choisi de devenir policières ou policiers. Il a intitulé cette série «We are family». Dans ce numéro, nous rencontrons pour la première fois une famille romande, les Paillard, policiers de père en fils depuis trois générations.

Texte : Jean-Daniel Favre ; photos : mad



Interview

C'est au Centre Interrégional de Formation de Police CIPPOL à Colombier NE que j'ai rencontré Jean-Pierre Paillard, son fils Robert et son petit-fils Vincent, tous trois membres retraité ou actifs de la police neuchâteloise. Un autre point commun : à un moment ou un autre, ils ont été ou sont encore actifs au Centre de formation devenu le CIPPOL en 2017.

Jean-Pierre Paillard, vous êtes le doyen de la dynastie, comment êtes-vous entré à la police ?

Je suis né en 1944 dans la région de Sainte-Croix, dans le Jura vaudois. Après ma scolarité obligatoire, j'ai suivi une formation de mécanicien de précision mais cela me coûtait de rester dedans alors que je voyais le ciel bleu par les fenêtres de l'atelier. En cachette de mes parents, je me suis inscrit comme candidat à la police de Neuchâtel car ce n'était pas trop loin de chez moi et j'ai été engagé. En l'apprenant, mon père a eu cette expression : «Mais on n'a jamais vu un Paillard gendarme» ! J'ai commencé l'école le 3 janvier 1968, d'une durée de six mois. Par la suite, une photo de moi prise lors d'un contrôle de circulation a paru dans le journal, tout le village en parlait et mon Papa en était très fier.

Et pour vous Robert, cela s'est-il passé de la même manière ?

Pas tout à fait, mais il y a eu des similitudes. Je n'ai rien dit à mon père non plus. Après l'école, je suis devenu menuisier-ébéniste. Lors de l'apprentissage, on apprenait toutes les facettes du métier, mais après on ne travaillait que dans une branche, c'était monotone. J'avais une place en Gruyère et c'est de là-bas que j'ai postulé à la police neuchâteloise.



Trois générations devant le CIPPOL.

loise. C'était en 1985, j'avais 21 ans. La police peinait à trouver du monde et il y avait plusieurs recrutements par année. J'ai été sélectionné et j'ai commencé l'école d'aspirant en janvier 1986 pour une durée de dix mois. Je n'ai rien eu besoin de dire à mon père car un de ses collègues m'avait vu au recrutement et lui en avait parlé ...

Vincent, vous avez fait l'école en 2018, quel parcours avez-vous suivi ?

Je suis né en 1995. J'étais charpentier de formation et j'ai d'abord pensé à une carrière militaire. Il y a eu des discussions en famille et je me suis décidé à postuler à la police neuchâteloise. Mon père était au courant bien sûr,



Assermentation 2018.

de plus il était instructeur à Colombier. Il s'est récusé tout au long de la procédure des examens et ensuite lors de l'école quand il y avait des épreuves, voire des qualifications.

J'ai écrit dans la présentation de cet entretien que vous avez été ou que vous êtes tous les trois en lien avec le CIPPOL, qu'en est-il exactement ?

Jean-Pierre : Oui, j'ai été instructeur de tir durant 20 ans, instructeur en maintien de l'ordre et j'ai fait partie des premiers GI neuchâtelois en 1977, puis romands avec formation à Isonne TI. Et j'ai inauguré l'école de Colombier. *Robert* : Pour ma part, j'ai d'abord occupé plusieurs postes dans la police neuchâteloise avant d'arriver en 2016 à Colombier comme instructeur. *Vincent* : Comme mon grand-père et mon père, je suis GI. Actuellement, je suis instructeur au CIPPOL à 50 % et pour les autres 50 %, je suis au groupe d'intervention.

Parlez-vous de la police entre vous ?

Oui et non. Nous ne parlons pas du métier mais nous discutons des collègues, ce qu'ils sont devenus ou ce qu'ils font. De toute façon, c'est différent, alors est-ce mieux, est-ce moins bien, il y a le pour et le contre ?

Vous dites que c'est différent mais qu'est-ce qui a changé ?

La mission est restée la même mais son exécution est différente. *Jean-Pierre* : les jeunes ont plus à lutter et d'un autre côté, on veut être trop « cool », moderne. Certains ne veulent pas suivre les ordres même si, à l'époque, et je pense que Robert l'a connue aussi, on devait obéir par principe, sans réfléchir, ni discuter. *Robert* : à l'EA, il n'y a pas de souci mais les nouvelles générations posent plus de ques-

tions sur le pourquoi et le comment, c'est un fait de société. À Neuchâtel, on forme des permis C et il me semble qu'ils sont plus respectueux de l'autorité. *Vincent* : c'est un métier pas facile. On doit trouver sa place et savoir comment s'impliquer. C'est un des seuls métiers où il faut juger si l'on en fait trop ou pas assez. Il y a le respect du grade mais aussi la proximité avec les gens. Il faut faire ses expériences, savoir trouver ses marques les cinq premières années je pense. J'estime que le grand problème par rapport à la police de mon grand-père et de mon père est l'apparition des réseaux sociaux. Avant c'était tais-toi et obéis, maintenant tout le monde peut s'exprimer mais on ne peut pas réformer tout le temps la police.

Tous les trois, vous connaissez le métier d'instructeur, a-t-il tant changé que cela ?

Les écoles évoluent comme la société. Les générations changent, la manière d'appréhender les choses aussi. Il faut faire preuve de plus de tolérance mais les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas pires que ceux de notre époque. Ils sont peut-être motivés par ce qui est beau et plus réticents aux contraintes. Les écoles durent plus longtemps, la sélection est rigoureuse. *Vincent* : Je vois deux problèmes dans la société d'aujourd'hui qui influent sur la police. Il y a d'abord, comme déjà dit, l'importance des réseaux sociaux. On dit n'importe quoi à n'importe qui sans aucun contrôle ou vérification. Les gens se comparent continuellement et il y a des fausses informations, cela divise les gens. Deuxièmement, il y a un manque d'éducation. Beaucoup de jeunes sont livrés à eux-mêmes car leurs parents travaillent comme des dingues pour leur offrir quelque chose en compensation. Ils ne respectent plus la police car ils lisent des mensonges sur les réseaux sociaux.

Robert : les jeunes analysent avec bon sens. Pourtant, ils sont trop pointilleux et veulent tout analyser. D'un autre côté, il y a un manque de franchise, on se tait pour ne pas avoir d'histoires. Pourtant, les instructeurs font leur travail du mieux qu'ils peuvent. Ce que l'on doit faire est fait et certaines choses ne peuvent être tolérées. Les minorités peuvent s'exprimer et quand on lit les commentaires des lecteurs dans les journaux, on se rend compte que la grande majorité de la population ne suit pas ces extrémistes. Maintenant, on part dans des travers nauséabonds qui n'existent pas.

Jean-Pierre, voilà plus de 20 ans que vous êtes à la retraite, que pensez-vous de tout cela ?

C'est vrai, je suis parti en 2004 à 60 ans. Je pensais d'ailleurs finir ma carrière au CIPPOL mais j'ai été pressenti comme officier puis nommé chef du premier arrondissement (Neuchâtel, Boudry et Val de Travers) avec à l'époque, ce qui étaient les prémices du CCPD un poste de la police neuchâteloise à Pontalier en France voisine. C'était une autre époque, à l'instruction aussi. On avait les polices communales de Neuchâtel, la cantonale et la cantonale du Jura. Là encore, bien des choses ont changé dans notre organisation.

Merci de cet entretien, avez-vous autre chose à dire ?

Jean-Pierre : le sujet de votre article est une famille de policiers. J'aimerais juste encore préciser que le fils de mon frère aîné est gendarme dans le canton de Vaud et que celui de mon frère cadet est maître-chien à la police communale du Nord vaudois.

Robert : je prends ma retraite à la fin octobre prochain. Malgré cela, il va rester un Robert Pailard à la gendarmerie neuchâteloise puisque j'y ai un homonyme mais nous ne sommes pas parents, en tout cas pas proches... ←

Les réponses exprimées dans cet entretien reflètent l'opinion des personnes interviewées et pas nécessairement celle de la FSFP.